

DUGNY

N° 71
Décembre 2018



Magazine d'informations municipales
www.ville-dugny.fr

le mag

festival HIVER à Dugny

3^e édition

DU 14 AU 25
DÉCEMBRE 2018



ANIMATIONS • CONCERT • CARROUSEL
SPECTACLES • PATINOIRE • ATELIERS



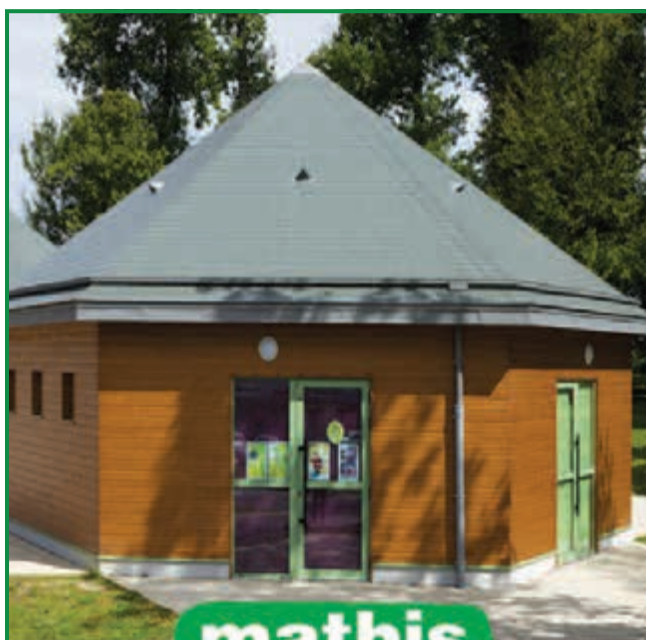
Dugny en action p.8
Novembre citoyen



Dossier p.13
Un conservatoire pour tous !



Dugny c'est vous p.21
Les seniors à l'honneur



mathis

Le bâtiment public
clés en main

Mathis SA - Agence IDF
6 Allée Lorentz – Cité Descartes
77420 CHAMPS SUR MARNE
Tél : 01.64.73.32.40 / Fax : 01.64.73.32.42

Pressing de Dugny

travail traditionnel et soigné

19 av. Louis Larivière
93440 Dugny

*Près de
chez vous*

LAVAGE



REPASSAGE



Au Poids



RETOUCHES

Lundi au samedi :

09h00-12h30

14h30-19h00

Mercredi :

09h30-13h00

contact et renseignements

01 75 34 43 96

Cartes de visite

Totems



Créations

Néons

Signalétiques

Led

flyers

Drapeaux

Enseignes

Communication

Façades

Vitrines

**LAMBERT
ENSEIGNES**

Lettres PVC

Lettres lumineuses

Adhésifs

Marquages véhicules

01 48 37 0000



Bâches

Dynamisez vos Ventes !

Depuis plus de 30 ans Lambert Enseignes conseille, imagine, fabrique et pose.

Grâce à notre expertise, découvrez de nouvelles perspectives pour vos projets.

Une équipe qualifiée et passionnée conçoit tous les éléments pour mettre en valeur votre identité visuelle.

www.lambert-enseignes.fr

116, Avenue de la Division Leclerc - RN2 - 93350 Le Bourget

lambert.enseignes@orange.fr

SOMMAIRE

3 - ÉDITORIAL

4 - 7

DUGNY EN IMAGES

8 - 12

DUGNY EN ACTION

13 - 16 DOSSIER

21 - 27

DUGNY C'EST VOUS

28

DUGNY À VENIR

29 - 30

VIVRE DUGNY

31 - 34

DUGNY PRATIQUE

DUGNY
le mag

Hôtel de ville

1 rue de la Résistance - 93440 Dugny

01 49 92 66 66

communication@mairie-dugny.fr

Site Internet : www.ville-dugny.fr

Facebook : facebook.com/ville.dedugny

Directeur de la publication

André VEYSSIERE - Maire

Directrice de la rédaction

Corinne TAILLER

Directrice adjointe

de la rédaction - Conception

graphique et réalisation

Manuela DOS SANTOS

Journaliste : Alexandre RABIA

Photos : © service communication

N° 71 - Décembre 2018

Tiré à 5000 ex.

Imprimeur ARLYS



M. André VEYSSIERE
Maire de Dugny

Chères Dugnysiennes,
Chers Dugnysiens,

2018 est sur le point de se terminer et l'heure est au bilan de l'année écoulée. Dans un premier temps, et au niveau des nouvelles infrastructures dont s'est dotée la Ville, nous pouvons nous féliciter de l'ouverture des salles de combat. L'inauguration se déroulera d'ailleurs le samedi 15 décembre prochain, en présence de Larbi Benboudaoud.

Vice-champion olympique, champion du monde et double champion d'Europe, ce pur dugnysien fait la fierté de notre ville et c'est tout naturellement que son nom sera ancré sur le complexe Alain Mimoun.

Autre projet en cours que nous avons lancé cette année, le nouvel accueil de loisirs. Ce nouveau bâtiment, construit sur deux niveaux, sera implanté sur le terrain disponible de 600 m² jouxtant le réfectoire de l'école élémentaire Jean Jaurès. En septembre prochain, il permettra l'accueil de 300 enfants. D'autres travaux sont en cours sur la ville, notamment la rue Guynemer. Ces réaménagements permettront d'augmenter le niveau de sécurité sur cette rue très fréquentée.

Depuis plusieurs mois maintenant, le quartier du Pont-Yblon a sa propre mairie annexe. Nous avons entendu les attentes des habitants il y a pratiquement un an maintenant.

Avec mon équipe municipale, nous avons pris note du sentiment de désarroi dans lequel étaient plongés ces habitants et nous avons agi à cet effet en mettant plusieurs actions en place pour le bien-être des résidents du Pont-Yblon.

Je tiens à féliciter chaleureusement tous les participants de la course des 3 côtes

du dimanche 18 novembre dernier.

L'an prochain, nous organiserons la 20^{ème} édition. Une grande fête est attendue à cette occasion.

Mais avant cela, je vous donne rendez-vous

pour la troisième édition du Festival d'Hiver, qui se déroulera du 14 au 25 décembre. Comme chaque année, nous lancerons ce festival avec le concert de Noël du conservatoire !

Je tiens à vous souhaiter à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis.

“ Je vous donne rendez-vous pour la troisième édition du Festival d'Hiver, qui se déroulera du 14 au 25 décembre ”

 Le maire,
André VEYSSIERE

Dugny en images



1 **Mardi 18 septembre**, le centre Arc-en-ciel organisait sa journée portes ouvertes. L'occasion pour les habitants de découvrir la structure sociale avec les diverses activités présentées par les animateurs du centre.

2 **Jeudi 20 septembre**, Dugny était présent au salon de l'emploi qui se déroulait au Stade de France. De jeunes diplômés pouvaient découvrir différentes entreprises qui recrutait dans de nombreux secteurs.

3 **Samedi 22 septembre**, le cabaret russe a enchanté les spectateurs de la salle Henri Salvador.

4 **Samedi 29 septembre**, les adhérents du centre Arc-en-ciel ont joué les aventuriers au parc de loisirs Carisiolas. Accrobranche et visite du village médiéval étaient au programme.





5



6



7



8



9



5 **Vendredi 5 octobre**, le cabaret du poilu, mêlant le répertoire du café-concert du début du siècle à celui des tranchées et de la chanson française, a transporté les spectateurs de la salle Henri Salvador un siècle en arrière.

6 **Samedi 13 octobre**, une zumba rose était organisée à la salle Henri Salvador en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Tous les bénéfices ont été reversés à l'association Horizon Cancer.

7 **Samedi 13 octobre**, la Municipalité a organisé une sortie pour ses seniors à Allouville Bellefosse. Ils ont profité d'une visite guidée d'une école des années 50 suivie d'un déjeuner et d'une dégustation de fromages dans une chèvrerie.

8 **Dimanche 14 octobre**, concert de la chorale Eclats de voix du Bourget dirigée par Evelyne Brun, qui nous a transportés au pays des troubadours en chansons.

9 **Vendredi 17 octobre**, le temps d'un après-midi, la médiathèque et le conservatoire se sont réunis pour une audition musicale contée.



10 Jeudi 18 octobre, les participants au concours des balcons fleuris ont reçu leur récompense en salle des mariages. Bravo à tous !

11 Vendredi 26 octobre, le traditionnel Happy Hour a permis aux habitants de Dugny de tout âge de passer un agréable moment sur le thème de la soirée dansante.

12 Dimanche 4 novembre, un magnifique spectacle rempli d'émotion, sur un thème tzigane mis en musique et en chanson, qui a emporté le public de l'auditorium.

13 Mardi 20 novembre, les nouveaux lycéens ont reçu leur diplôme du brevet. La Municipalité a offert à chacun d'eux un chèque cadeau ainsi que deux places de cinéma.



14



15

14 Samedi 24 novembre, carton plein pour la deuxième édition du salon des jeux vidéo qui a réuni plus de 850 personnes à la salle Henri Salvador.

15 Samedi 24 novembre, les fables de La Fontaine revisitées en swing, par l'ensemble du Moulin. Un spectacle dirigé par Séverine Croisiard dans l'auditorium.

16 Mercredi 28 novembre, les bacheliers et les diplômés de notre Ville ont été chaleureusement félicités par M. le Maire et ont chacun reçu une carte cadeau.



16

Novembre, un mois placé sous le signe de la **citoyenneté**

Respect, solidarité, symbole, valeurs... Tout au long du mois de novembre, la Municipalité a mis l'accent sur la citoyenneté en proposant une multitude d'actions. Du centenaire de l'armistice à l'éco-citoyenneté avec le pedibus, en passant par la distribution gratuite de composteurs, retour sur un mois placé sous le signe du vivre ensemble.



Une exposition pour se souvenir

À l'occasion du centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, la Ville de Dugny a organisé une magnifique exposition sur le thème de la grande guerre 1914-1918.

Cent ans après la fin de la guerre, Dugny a rendu un vibrant hommage aux soldats français à la salle Henri Salvador. Pendant une semaine, les habitants ont pu découvrir une exposition splendide, où les plus vieilles archives de la ville étaient ressorties pour l'occasion. Des photographies inédites datant de la guerre et montrant Dugny sous un autre angle ont pu transporter les spectateurs à une autre époque.

Chaque jour, une classe élémentaire de la ville a pu découvrir cette exposition avec un film et une visite guidée. « *Quand les soldats ont fait la guerre, ils ont défendu la France et ils n'ont pas hésité à laisser leur famille, souffle la jeune Mughilaa, 8 ans, captivée par l'exposition. J'ai réussi à reconnaître le collège Larousse mais sinon il n'y a rien qui ressemble avec ce que l'on a aujourd'hui à Dugny. Ils ont bien fait de gagner la guerre...* ».

Une cérémonie riche en émotion

La forte pluie du dimanche 11 novembre dernier n'avait pas freiné les enfants de l'école Wallon à venir assister et participer à la cérémonie commémorative du centenaire de

l'armistice. Un à un, ils ont accompagné les élus locaux pour déposer des gerbes de fleurs sur la place du 16 août. Ensuite, ils ont entonné en cœur La Marseillaise version longue, devant leurs parents et les habitants. Le cortège s'est ensuite recueilli sur le parvis Edith Piaf pour un nouveau chant des écoliers. Après un passage à la salle Henri Salvador, ces derniers ont finalement pu se réchauffer à l'espace Victor Hugo où un buffet les attendait.

Une exposition commencée... en 2011 !

Archiviste de Dugny depuis 1998, Jean-Pierre Lacan connaît la ville par cœur. C'est lui qui a réalisé et confectionné cette exposition sur la guerre de 1914-1918. « *J'ai commencé à glaner des informations depuis 2011 pour préparer le centenaire. En juillet dernier, j'ai sorti les photos des cartes postales dans les archives de Dugny pour pouvoir mettre des images sur les mots de la guerre. Dugny était un site stratégique à l'époque avec le camp d'aviation.* » Jean-Pierre se dit

agréablement surpris de l'écho de l'exposition sur les enfants. « *J'avais travaillé en visant principalement les adultes. Finalement, j'ai mis à la portée des enfants ces événements pour que cela ne soit pas trop dur pour eux, car la guerre est quelque chose d'effroyable. Ils se sont rendus compte qu'il s'est passé beaucoup de choses dans leur ville et que Dugny a beaucoup changé.* ».



Visite guidée de l'exposition avec M. le Maire.



Journées de prévention routière : Vigilance sur la route !



Comme chaque année, la Police municipale, accompagnée de l'auto-école RCZ et de l'association ANPAA 75, a mené une campagne de sensibilisation au collège sur les risques liés à la route.

« Si tous les panneaux du code étaient respectés, il n'y aurait pas d'accident ». Par ces mots, M. le Maire, devant une assistance à l'écoute, ouvrait ces deux jours de prévention routière au collège Jean-Baptiste Clément. Les élèves ont alors pu être alertés des divers dangers par le biais d'une vidéo projetée dans l'amphithéâtre par l'association Prévention Routière 93. Après cette

vidéo, les jeunes ont posé toutes leurs questions aux spécialistes. Les classes ont alors pu participer à trois ateliers différents. Le premier avec l'auto-école RCZ, dont un des moniteurs est venu sensibiliser les collégiens sur le civisme sur la route. Le deuxième a été orchestré par l'association ANPAA 75. Cette dernière a mis les élèves dans les conditions d'alcoolémie pour leur montrer à quel point cela pouvait être dangereux de conduire en état d'ivresse. Enfin, le dernier atelier se déroulait dans la cour du collège avec le véhicule tonneau, qui a une nouvelle fois beaucoup impressionné et en même temps sensibilisé les élèves à être prudents sur la route... Une fois leur permis en poche.



Distribution de composteurs gratuits !

Pour lutter contre les changements climatiques, la ville de Dugny, avec le soutien de l'EPT Paris Terres d'Envol qui gère la compétence des déchets, a proposé aux Dugnysiens des composteurs gratuits.

Samedi 10 novembre à l'Espace Victor Hugo, 17 Dugnysiens engagés dans cette démarche sont venus prendre le matériel nécessaire, à savoir le composteur, un sceau pour la cuisine et un aérateur. Ils ont ainsi pu bénéficier des bons conseils du Maître composteur de Paris Terre d'Envol.

Les poubelles contiennent beaucoup trop de déchets qui doivent être traités, entraînant un coût financier (taxe sur les ordures ménagères) et une pollution par émission de gaz à effet de serre. Le compostage permet de :

- réduire son volume de déchets dans la poubelle
- valoriser ses propres déchets domestiques à la maison en créant un engrais 100% naturel et 100% gratuit qui nourrira vos plantes et votre potager.
- recréer un cycle naturel chez soi.

Et n'oubliez pas que le meilleur déchet, c'est celui qui n'existe pas ! Alors pensez à réduire les quantités pour ne plus gaspiller.

Pour toute information, contactez la direction du Développement Durable.



Les enfants des écoles primaires ont découvert l'histoire de Dugny.



Cérémonie commémorative sous la pluie avec un hommage aux disparus de guerre.



Mardi 20 novembre : cérémonie d'installation du Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le CME inauguré !

Le mardi 20 novembre dernier, dix-sept garçons et filles des écoles élémentaires de la ville ont été intronisés au Conseil Municipal des Enfants.

17 MEMBRES DU CME

- Sam YAN'KONDA
- Ndiassé COULIBALY
- Rebecca GADA
- Noah BARBOSA
- Christlène SIDIEUVEUT
- Mahdi SELMI
- Emna HARIZI
- Morgane ATTALLAOUI
- Sofiane BENCHAA
- Veronika PENSEE BILONG
- Sheyan BEN GELOUNE
- Gaoussou KOITA
- Ayane TEOURI
- Salah SAADI
- Inaya MAHTALLAH
- Lina AISSA
- Adam AOUACHRIA

C'est une journée qui restera longtemps gravée dans leur mémoire. Le mardi 19 novembre dernier, à la salle Henri Salvador, dix-sept écoliers de CM1, issus de toutes les écoles de Dugny, ont officiellement été élus au Conseil Municipal des Enfants. Sous les yeux de leurs parents, les nouveaux représentants des élèves se sont vus remettre leur écharpe d'élu. « C'est une grande fierté pour moi de vous voir aujourd'hui à nos côtés, a expliqué M. le Maire. Il est vrai qu'on n'y pense pas forcément, mais les enfants peuvent nous apporter des idées que nous, adultes, n'avons pas ».

Le Conseil Municipal des Enfants, qui représente une instance citoyenne, visera à établir des projets au sein de la collectivité. L'objectif de la Municipalité, par le biais de ce projet, est de responsabiliser les enfants, de leur donner un temps d'écoute, et qu'ils aient un vrai lieu d'expression et d'échange qui leur permettra de les éveiller en tant qu'acteur de la ville. « C'est important même à leur âge de donner à l'enfant le droit de s'exprimer, précise Rudy Bemba, référent du Conseil

Municipal des enfants en charge du projet et qui aura pour mission de guider le groupe d'enfants. J'ai fait ce projet car c'est quelque chose qui me tenait vraiment à cœur. Nous allons laisser les enfants prendre part à des projets et faire en sorte qu'ils se familiarisent avec les différentes instances. Le conseil se réunira au minimum deux fois par mois pour discuter des différents projets futurs ».



En scène citoyens !

La Municipalité a lancé pour la première fois le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ). Il a été inauguré le vendredi 23 novembre dernier.

M. le Maire et les élus de la Municipalité ont accueilli les 21 jeunes en salle des mariages. Fondé sur les principes d'échange, d'engagement et d'écoute, le CCJ leur permettra de découvrir la fonction d'élu et leur épanouissement en tant qu'« apprentis citoyens ». Les principales missions des membres du CCJ seront d'être force de propositions dans la Ville, de fédérer les jeunes de la commune autour de projets citoyens, et de participer aux animations de la Ville et des associations.

21 MEMBRES DU CCJ

BELARBI Salma
BEMMA Olga
BIRHADIOUEN Farah
DHIMEL Firdaws
DIAB Syhem
EL BARROUDI Yassir
FOFANA Khalifa
FRIKH Méroïne
GUY Ziana
JOSEPH Bikens
KADA Sami

KARTIBOU Hedi
LASHAB Marouan
MAKAMBA Kangombi
MARY Mara
NGUEPEGNE Aurélie
SANOGO Sidi
SAVANE Mandiou
SIDIBE Fatim
SOUKOUNA Abdoulaye
TRAORE Dramane



La première rencontre de la réussite éducative à Dugny

Le 1^{er} décembre, le conseil citoyen en partenariat avec la ville a organisé la première rencontre de la réussite éducative. La matinée a été consacrée aux échanges et débats sur 5 thèmes liés à l'éducation : le soutien scolaire, la sécurité, l'orientation scolaire, le coût de la vie scolaire et les activités périscolaires. Ces thèmes sont issus des échanges entre le conseil citoyen et les habitants lors de manifestations locales.

L'après-midi, bonne humeur et concentration étaient au rendez-vous de la Dictée pour tous organisée par le conseil citoyen et la ville, et animée par l'association Force des Mixité.

Au total, 75 amateurs de la grammaire et de l'orthographe, petits et grands, ont tenté de retranscrire le texte récité par la grande écrivaine Faiza Guene. Les participants ont pu à la suite de cette épreuve savourer une collation le temps que les copies soient corrigées. Chaque participant a été récompensé d'un livre et les meilleurs de chaque catégorie ont gagné un week-end au choix (en France).



Environnement

Première libellule pour Dugny !

Engagée dans la préservation de la biodiversité, la collectivité a participé au concours « Capitale française de la biodiversité 2018 » et a obtenu sa première libellule.

En répondant à 40 questions autour de 3 thématiques (aménagement du territoire, biodiversité locale et biodiversité et citoyenneté), la collectivité a valorisé ses actions en cours et en projet, notamment suite à son engagement dans la Charte régionale pour la Biodiversité avec 5 cibles prioritaires pour une ville nature :

- intégrer la préservation de la biodiversité dans l'aménagement du territoire ;
- gérer les espaces verts publics en accord avec la nature ;
- protéger les habitats et les espèces, notamment en créant des continuités écologiques ;
- intégrer la biodiversité dans les critères d'achat et d'approvisionnement ;
- informer et sensibiliser les citoyens et les acteurs clés.

Rappelons-le, il y a 82m² d'espaces verts par habitant.



L'état des lieux de nos pratiques a permis d'obtenir le premier niveau de récompense pour notre engagement avec 1 libellule sur un maximum de 5 dans la catégorie Ville Nature.

Grâce à toutes ses actions, la Ville a obtenu une libellule, symbole de son implication dans la biodiversité.



Le PEDIBUS fait sa rentrée

La collectivité vous propose cette initiative à travers une démarche pratique, collective et quotidienne en faveur de la qualité de vie de tous les habitants.



Le Pédibus, qu'est-ce que c'est ?

Des adultes conduisent à pied, à vélo ou à trottinette un groupe d'enfants vers l'école. Les enfants sont accueillis en différents endroits d'un itinéraire prédéfini, et selon un horaire fixe. C'est une action bénévole pour la santé et la sécurité des enfants.

Pourquoi marche-t-on ?

- Pour réduire la pollution et pour améliorer la qualité de l'air : les courts trajets en voiture sont ceux qui polluent le plus, alors que la marche et le cyclisme sont les deux moyens de transport les plus propres.
- Pour la santé : une activité physique et régulière est le seul remède

efficace pour une santé durable. L'obésité de certains enfants ne provient pas seulement de leur nourriture, mais aussi du manque de sport quotidien. Les enfants arrivent plus détendus et se mettent plus vite dans une ambiance de travail.

- Pour la sécurité : aller à pied ou à vélo à l'école apporte une solution concrète aux embouteillages et limite les risques d'accident. Cela permet l'apprentissage de la rue et de ses dangers.
- Pour la convivialité : c'est un moyen de faire des rencontres, d'établir des échanges entre tous les participants. C'est un projet souple et évolutif à adapter suivant l'expérience.

Trois lignes sont mises en place :

- **LIGNE 1 (EN JAUNE)** vers les écoles Paul Langevin et Henri Wallon en suivant la rue Joseph Salaun depuis l'angle avec la rue Adolphe Wersand.
- **LIGNE 2 (EN VIOLET)** vers l'école Jean Jaurès en suivant la rue Normandie Niemen depuis l'angle avec la rue Maurice Bokanowski.
- **LIGNE 3 (EN ROSE)** vers l'école Cachin en suivant les rues Chardavoine et Hazard.

Pour sécuriser les accès aux écoles, la collectivité proposera des itinéraires privilégiés notamment par la rue Albert Chardavoine, qui seront marqués de « petits pas » et pour assurer les traversées, le dispositif d'agents « sécurité école » sera déployé.



Dossier

Un conservatoire... Pour tous !

Musique, danse et théâtre, le conservatoire municipal, créé par la ville en 1966, propose à ses 246 élèves un enseignement de qualité, le tout dans un environnement familial et idéal pour la pratique artistique.

Un vrai travail d'équipe !

Paroles d'élu



Ghislaine JENNER
4^e adjointe
au maire

Action culturelle

Notre conservatoire œuvre dans la ville depuis des dizaines d'années.

La volonté de la Municipalité a toujours été d'ouvrir ce lieu artistique au plus grand nombre.

Grâce à une politique tarifaire plus qu'intéressante pour toutes les familles et tous les revenus, la culture, par le biais du conservatoire, apparaît accessible à tous les dugnysiens.

Bien que souvent assimilé à la musique, le conservatoire de Dugny, ouvert il y a déjà 50 ans par la Municipalité, dispense également des cours de danse et de théâtre, le tout dans une ambiance conviviale et familiale.

La démocratisation du conservatoire de Dugny, voulue par la Municipalité, permet un accès à toutes les catégories sociales, même les familles aux plus faibles revenus. « *Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas de barrière et de sacralisation du nom conservatoire et son côté conservateur, explique la directrice Véronique Bayer. Tout le monde est accueilli à bras ouverts, ce qui fait l'une des grandes forces du conservatoire de notre commune.* »

Il y a non seulement une ouverture sur toutes les classes, mais également sur tous les styles de musique. Malgré la prédominance de la musique classique, il y en a pour tous les goûts avec du jazz, de la comédie musicale, de la variété, de la pop, etc. Une diversité rare en Seine-Saint-Denis et plus largement en Ile-de-France.

Si la plupart des cours sont individuels, la pratique collective reste un ancrage important au sein

du conservatoire. À travers la chorale des enfants, une trentaine d'entre eux se réunit chaque semaine pour parfaire leurs gammes ensemble. « *Nous sommes une petite structure chaleureuse et familiale, où tout le monde se connaît, continue la directrice du conservatoire. L'esprit d'équipe est prédominant, les enseignants mélangent leurs arts pour leurs cours mais aussi pour des projets communs. C'est un vrai travail d'équipe* ».

Des auditions d'élèves sont proposées durant l'année, ainsi que des spectacles comme le traditionnel concert de Noël, qui accueille chaque année plus de 130 personnes sur scène.

En tant qu'école, des évaluations annuelles avec jury sont programmées, et des fins de cycle sont récompensées par des diplômes remis par M. le Maire et son équipe municipale.



Florence Ricard-Bourad,
professeur principal de
formation musicale,
5^{ème} année au conservatoire

A quoi ressemble une journée type ?

Avant que les élèves arrivent, rien de très intéressant (rires) ! On installe la salle et on fait des photocopies. Ce sont des cours d'une heure ou une heure et

demie qui s'enchaînent, on travaille en fin d'après-midi ou début de soirée, sauf les mercredis quand ils ne sont pas à l'école. Il y a deux classes de débutants. Le but est d'apprendre la théorie musicale, le rythme, tout ce qui correspond à un travail d'écoute. Ils ont des révisions à faire pour le cours suivant et surtout l'apprentissage de nouvelles notions.

Quelles sont les qualités pour être un bon musicien ?

L'écoute, l'ouverture d'esprit, la volonté, l'envie et l'implication. Si j'ai envie je suis impliquée, donc je participe, j'écoute et finalement j'apprends. Je vis peut-être dans le

monde des « bisounours » mais je pense sincèrement qu'on peut donner à tous les élèves l'envie d'être un bon musicien.

Que diriez-vous aux élèves qui souhaiteraient se lancer ?

De foncer à fond dedans mais de prévoir une porte de sortie. C'est un métier qui est relativement aléatoire. Moi j'ai fait le contraire, j'ai commencé par des études de sciences et j'ai bifurqué vers la musique à la fin des 20 ans. J'ai mené un double cursus pour finalement abandonner les sciences et me consacrer exclusivement à la musique.



Danse, théâtre, chant, expression lyrique... Les enfants du Conservatoire touchent à tout.



Chaque mardi, la classe CHAM se réunit pour travailler à l'auditorium.

Un accueil dès 3 ans !

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans au petit jardin musical.

Les 4 et 5 ans peuvent avoir des cours d'éveil musical ou d'éveil à la danse.

Les adultes sont également acceptés en cours d'instruments et ont des ateliers réservés comme la comédie musicale, le coaching vocal, les percussions afro-cubaines et la danse afro. Fortement plébiscitée, la Chorale des Fauvettes permet aux retraités dugnysiens de

s'épanouir à travers une activité artistique.

Le conservatoire a sa saison culturelle, avec des concerts de professeurs du conservatoire, mais aussi des musiciens, acteurs ou danseurs de l'extérieur.

Une classe CHAM exclusive !

Ouverte il y a 36 ans au collègue Jean-Baptiste Clément, la classe CHAM

permet aux élèves désirant s'épanouir dans la musique et la danse, d'avoir à leur disposition une classe à horaires aménagés. Depuis cette année, le Conservatoire accueille désormais les élèves de cette classe. Les écoliers de la classe CHAM ont 3h30 de pratique musicale en plus dispensée dans l'établissement municipal. « Cette classe apporte une plus value au Conservatoire et donc à la ville », explique Véronique Bayer.



Alexandre Mollier,
professeur de guitare,
4^{ème} année au conservatoire

A quoi ressemble une journée type ?

Toutes les journées se ressemblent assez finalement. A chaque cours, je leur laisse des morceaux à réaliser et je leur donne des clés et des moyens d'expression pour réaliser au mieux ce

qui est possible. Ce sont des cours individuels, mais ce qui me tient le plus à cœur, c'est que les enfants soient ensemble. J'appelle ça le « cours d'ensemble », qui a lieu tous les mercredis en début de soirée. Cela permet à tous mes élèves de se rencontrer, peu importe leur niveau et leur âge. En plus du lien musical, il y a un lien humain qui s'installe. J'ai en plus la chance d'avoir des élèves très agréables.

Quelles sont les qualités pour être un bon musicien ?

Il faut aimer la musique, avoir l'amour de la musique. Cela me semble fondamental. Il faut aussi prendre plaisir chez soi à jouer, à refaire certains morceaux. Quelque soit les

instruments, on ne peut pas faire de la musique uniquement dans le cadre du cours. Il ne faut pas que cela soit quelque chose de forcé mais de naturel.

Que diriez-vous aux élèves qui souhaiteraient se lancer ?

Quand on est passionné de guitare comme moi, pas grand chose ! Je ne me suis pas tellement posé de questions et j'ai travaillé en conséquence, mais je dirais que j'ai la chance de faire un travail que j'aime. Finalement, il faut juste qu'ils choisissent une voie qui leur plaise.

La musique, une affaire de famille

Chez les Bouaboud, les trois filles sont inscrites au conservatoire. Une passion commune pour la musique transmise par leur grand-père.



ouverture d'esprit dans la musique, cela favorise le contact avec d'autres cultures.» Lors de leurs vacances en Espagne et au Maroc, les filles Bouaboud ont pu faire des rencontres grâce justement à leur instrument de musique. *«J'ai commencé à faire un morceau de guitare, un garçon est venu s'installer près de moi pour m'écouter, sourit Sherin. Au final, on faisait de la musique ensemble et nous sommes devenu amis».*

Au conservatoire, les filles se sentent comme dans une « famille ». *«J'ai des amis qui pratiquent dans d'autres conservatoires mais ils n'ont aucun échange avec leur professeur, poursuit Sherin. Ici, c'est tout le contraire».* *«C'est une petite structure donc forcément familiale, il y a un lien qui s'installe entre les professeurs et les élèves mais aussi les parents. Il y a une atmosphère très conviviale qui fait que je n'ai aucune crainte quand mes trois filles sont ici.»* Si elles sont unies par la musique, les trois sœurs ont en revanche des ambitions bien différentes les unes des autres. *«La plus grande souhaiterait devenir ingénieure, celle du milieu médecin et la petite dernière styliste ou surfeuse !».*

Chaque semaine, Sherin, Sabrine et Inel se rendent au conservatoire pour pratiquer guitare et piano. Les trois sœurs de 16, 13 et 11 ans ont pris le rythme depuis leur plus jeune âge. *«Mon mari aime la musique et leur papi est autodidacte, explique Rkia, leur mère. Il joue de la guitare, de la flûte et de la musique orientale. Il adorait en faire devant les filles quand elles étaient petites et de leur côté elles en redemandaient.»* La plus grande, Sherin, qui est actuellement en 1ère Scientifique, se souvient des morceaux joués par son

grand-père. *«Il jouait Au clair de la lune devant nous, l'entendre tout le temps, cela m'a donné envie de faire du piano. Finalement, j'ai opté pour la guitare. D'ailleurs, nous sommes allés au festival international de la guitare à Paris fin novembre avec d'autres élèves et notre professeur.»* Très proche de l'évolution de ses filles, Rkia n'était pas forcément encline à laisser ses trois enfants au Conservatoire. *«Avec leur papa on a eu une certaine appréhension, mais finalement la musique les aide pour leur scolarité et dans la vie. Il y a une*

En chiffres

8 salles de cours

90 places à l'auditorium

23 professeurs

246 élèves

26 seniors à la chorale des fauvelles

Les Fauvelles - des seniors en pleine forme !



Depuis 2002, la chorale des Fauvelles permet aux retraités dugnysiens, par le biais du conservatoire de la Ville, de mener une activité artistique chaque mardi après-midi. Cette année, ils sont 26 à figurer à la chorale des Fauvelles. Un record. *«Nous avons commencé, nous n'étions que 4 dans une des écoles de la Ville, explique Sabine Gruson, l'une des plus anciennes membres du groupe de spectacle. Chaque année nous augmentons notre effectif».*

Au programme, un travail vocal est effectué mais aussi des mises en scène préparées par leur professeur du conservatoire Nathalie Viau. *«Ils sont tous motivés et très taquins. Cela se passe dans la joie et la bonne humeur. On passe deux heures ensemble et cela leur permet d'oublier tous leurs soucis».* Chaque année, le spectacle des Fauvelles réunit plusieurs dizaines de personnes dans l'auditorium du conservatoire.

CALENDRIER 2019 DE COLLECTE DES DÉCHETS

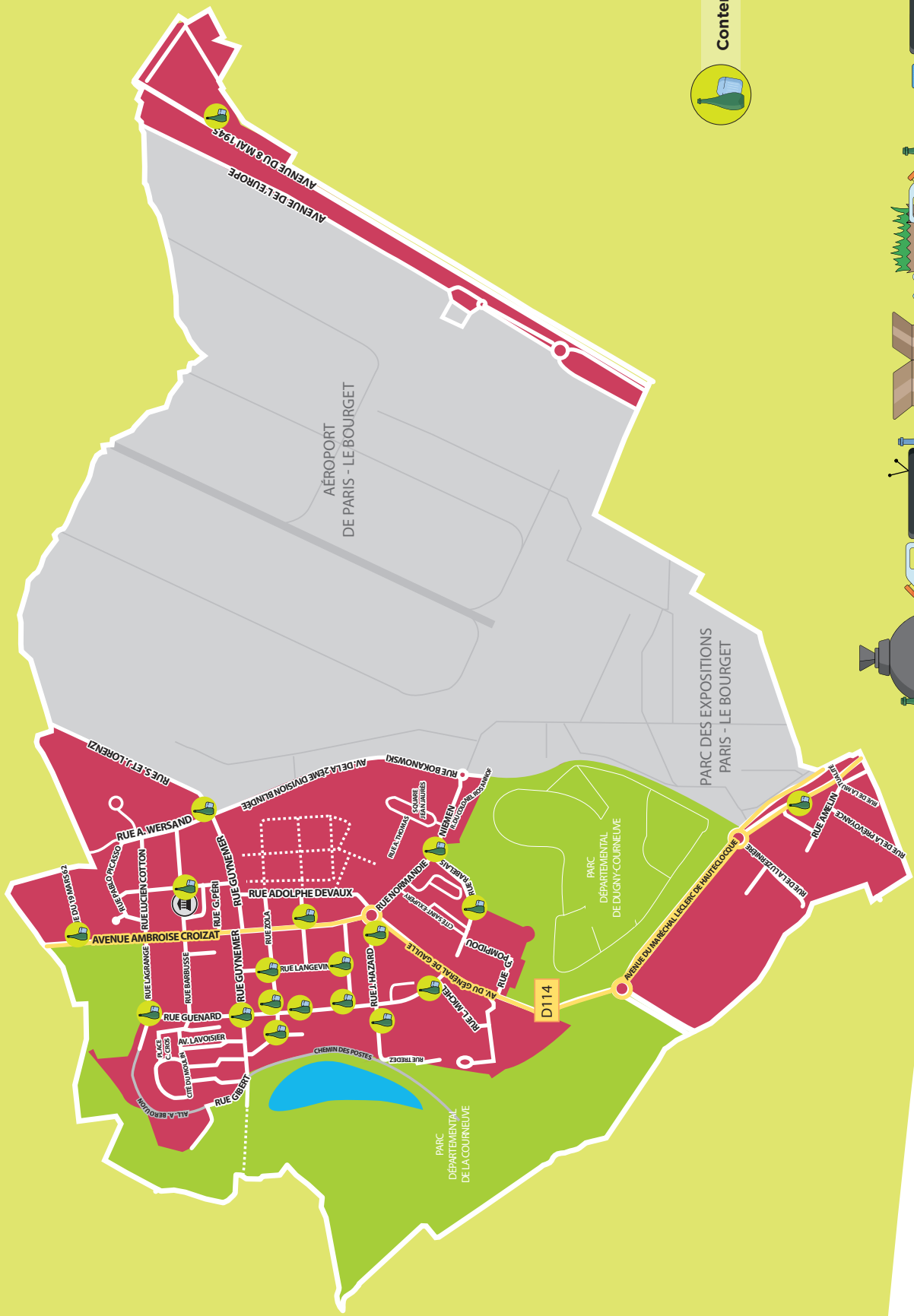
DUGNY PAVILLONNAIRE & COLLECTIFS



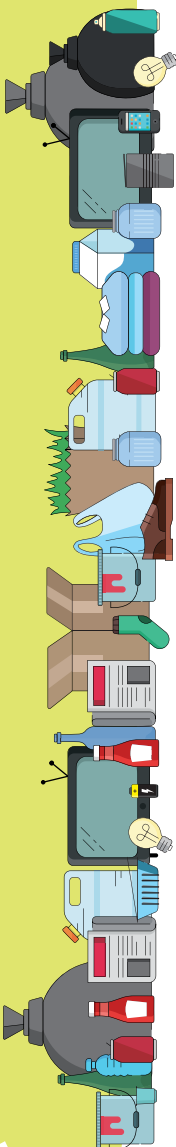
VILLE DE DUGNY



PARIS TERRES D'ENVOL
Albignys-Bôis / Dancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil /
Le Bourget / Saran / Tremblay-en-France / Villiers



Conteneurs à verre

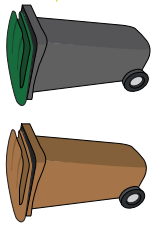


Plus d'informations :

au **0 800 10 23 13** Service & appel gratuits

ou sur paristerresdenvol.fr

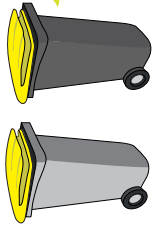
NOUVEAU
harmonisation
progressive
des couleurs de bacs



Collecte des ordures ménagères

le mardi et le vendredi
Pour les collectifs :
le lundi, le jeudi et le samedi

NOUVEAU
harmonisation
progressive
des couleurs de bacs



Collecte des emballages, journaux & magazines

le mercredi



Collecte des déchets verts

le 1^{er} et le 3^{ème} mardi :
du 1^{er} mars au 30 novembre

Collecte des encombrants



Pavillons :
le 2^{ème} mercredi du mois



Collectifs :
le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi
du mois



Collecte des sapins

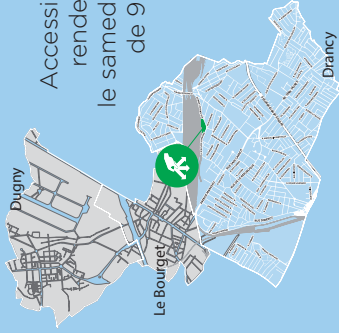
les mardis 8 et 15 janvier

**Pour toutes les collectes, la sortie
des bacs, encombrants et sacs
doit se faire la veille au soir.**

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1 M	Jour de l'An 🗑️	1 V	🗑️	1 V	🗑️	1 L		1 M		1 S	
2 M	🗑️	2 S		2 S		2 M	🗑️	2 J	🚚	2 D	
3 J	🚚	3 D		3 D		3 M	🗑️	3 V	🗑️	3 L	
4 V	🗑️	4 L		4 L	🗑️	4 J	🚚	4 S		4 M	🗑️
5 S		5 M	🗑️	5 M	🗑️	5 V	🗑️	5 D		5 M	🗑️
6 D		6 M	🗑️	6 M	🗑️	6 S		6 L		6 J	🚚
7 L		7 J	🚚	7 J	🚚	7 D		7 M	🗑️	7 V	🗑️
8 M	🗑️	8 V	🗑️	8 V	🗑️	8 L		8 M	🚚	8 S	
9 M	🗑️	9 S		9 S		9 M	🗑️	9 J		9 D	
10 J		10 D		10 D		10 M	🗑️	10 V	🗑️	10 L	Pentecôte
11 V	🗑️	11 L		11 L		11 J		11 S		11 M	🗑️
12 S		12 M	🗑️	12 M	🗑️	12 V	🗑️	12 D		12 M	🚚
13 D		13 M	🗑️	13 M	🚚	13 M		13 L		13 J	
14 L		14 J		14 J		14 J		14 M	🗑️	14 V	
15 M	🗑️	15 V	🗑️	15 V	🗑️	15 V		15 M	🗑️	15 S	
16 M	🗑️	16 S		16 S		16 M	🗑️	16 J	🚚	16 D	
17 J		17 D		17 D		17 M	🗑️	17 V	🗑️	17 L	
18 V	🗑️	18 L		18 L		18 J	🚚	18 S		18 M	🗑️
19 S		19 M	🗑️	19 M	🗑️	19 V	🗑️	19 D		19 M	🗑️
20 D		20 M	🗑️	20 M	🗑️	20 S		20 L		20 J	🚚
21 L		21 J	🚚	21 J	🚚	21 D		21 M	🗑️	21 V	🗑️
22 M	🗑️	22 V	🗑️	22 V	🗑️	22 L	Pâques	22 M	🗑️	22 S	
23 M	🗑️	23 S		23 S		23 M	🗑️	23 J		23 D	
24 J		24 D		24 D		24 M	🗑️	24 V	🗑️	24 L	
25 V	🗑️	25 L		25 L		25 J		25 S		25 M	🗑️
26 S		26 M	🗑️	26 M	🗑️	26 V	🗑️	26 D		26 M	🗑️
27 D		27 M	🗑️	27 M	🗑️	27 S		27 L		27 J	
28 L		28 J		28 J		28 D		28 M	🗑️	28 V	🗑️
29 M	🗑️			29 V	🗑️	29 L		29 M	🗑️	29 S	
30 M	🗑️			30 S		30 M	🗑️	30 J	Ascension	30 D	
31 J				31 D				31 V	🗑️		



DÉCHÈTERIE DE DRANCY
11 rue Gâteau Lamblin
tél. 01 48 96 50 50



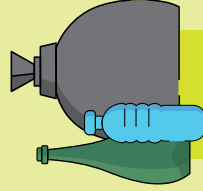
Accessible sur rendez-vous le samedi matin de 9h à 13h



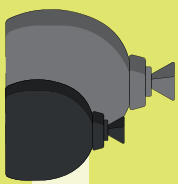
Donnez une seconde vie aux objets en les apportant à la

RESSOURCERIE 2 MAINS
1-13 rue Édouard Branly
93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. 09 82 34 97 99
www.ressourcerie-2mains.fr

Les objets doivent être en état d'utilisation et propres.



JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V Toussaint	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 J	11 D	11 M	11 V	11 L Armistice	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 L	15 J Assomption	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M Noël
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

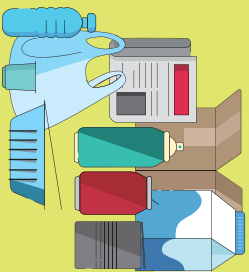


Ordures ménagères en sac fermé

Tout ce qui n'est pas trié :
restes alimentaires, mouchoirs en papier, couches bébés, vaisselle, pots de fleurs, jouets...

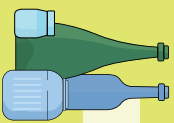
NOUVEAU
harmonisation
progressive
des couleurs de bacs

NOUVEAU
harmonisation
progressive
des couleurs de bacs



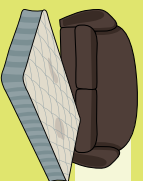
Emballages et papiers en vrac

emballages en plastique et polystyrène
bouteilles et flacons en plastique
emballages métalliques et aluminium
emballages et briques alimentaires en carton
papiers, journaux, magazines et cartons pliés
**Pensez à vider vos emballages
(pas besoin de les laver)**



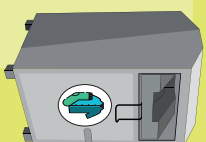
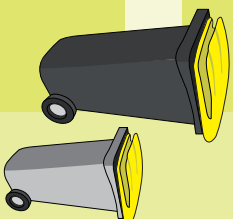
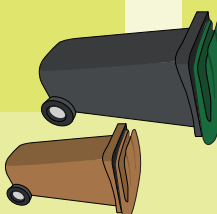
Emballages en verre

bouteilles et flacons en verre sans bouchon
pots et bocaux en verre sans couvercle



Encombrants

meubles,
matelas, sommiers...
2m³ maximum par collecte



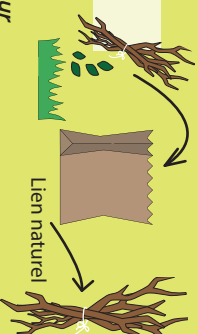
Textiles, linge, chaussures

À apporter 7/7,
24h/24h dans les **bornes dédiées**
Ou faites-en profiter les **associations**



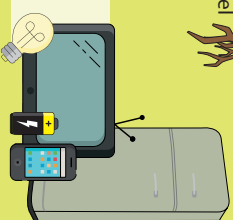
Déchets verts

branches, feuilles,
tontes de gazon, fleurs
**Fagots ficelés - de 1,50 m de longueur
et - de 10 cm de diamètre**



Appareils électriques et électroniques, batteries, piles et ampoules...

À déposer en **magasins revendeurs**
ou à la **déchèterie**



Déchets spécifiques et meubles

gravats et déchets de travaux,
pièces automobiles, déchets verts,
pots de peinture, meubles, matelas et
sommiers, déchets dangereux
À déposer en déchèterie



Médicaments

À déposer en pharmacie

**Et si vous adoptiez
le compostage
pour réduire
vos déchets ?**
Paris Terres d'Envoi met à votre
disposition des composteurs
ou lombricomposteurs
pour transformer une partie
de vos déchets
en compost.

Plus d'informations :

au **0 800 10 23 13** Services & appel
gratuits

ou sur **paristerresdenvoi.fr**

Semaine bleue

Les seniors à l'honneur !



Après différentes sensibilisations sur des thèmes précis, les seniors sont passés derrière les fourneaux.

Pendant une semaine, la Ville a mis en place différentes actions à l'occasion de la semaine bleue des seniors. Ces derniers ont joué le jeu.

Pour la deuxième année consécutive, la Municipalité a organisé la semaine nationale réservée aux seniors, plus communément appelée semaine bleue. Du 8 au 13 octobre dernier, de nombreuses animations se sont succédées à travers la commune. Cela a commencé tambour battant le lundi 8 octobre avec, en fin de matinée, un départ pour une marche bleue à travers le parc Georges Valbon. Sous un beau soleil, la balade a duré une bonne heure et les plus téméraires ont même grimpé les marches des cascades.



Balade dans le parc Georges Valbon.

Après l'effort, le réconfort ! Le lendemain, et en partenariat avec le centre Arc-en-ciel, les seniors ont pu profiter d'un atelier cuisine sur le thème « Agissons ensemble pour la planète ». En effet, les cuistots en herbe ont utilisé des produits locaux

et de saison en partenariat avec l'association Les plaisirs du jardin. Après deux heures derrière les fourneaux, les seniors ont pu déguster leur soupe et les différentes tartes aux légumes.

Changement d'ambiance l'après-midi, avec un atelier sur la prévention routière et les risques sur la route liés à l'âge. L'association prévention routière de La Courneuve a animé les débats devant une vingtaine de personnes.

Le mercredi 10 octobre, une information collective menée par l'association SOS victimes s'est déroulée à l'espace municipal des seniors avec les dangers de l'abus de confiance. Dans le prolongement, la compagnie Entrées de jeu a mené un débat théâtral « Excès de confiance » le mercredi après-midi à la salle Henri Salvador où les seniors ont pu monter sur scène et jouer différents rôles.

Retour au sport le jeudi 11 octobre avec une initiation à la gymnastique douce au centre Arc-en-ciel. Quelques mouvements simples et basiques ont permis à nos seniors de se relaxer le temps d'une matinée. Des mouvements qu'ils ont pu mettre à profit l'après-midi lors du traditionnel thé dansant en collaboration avec l'association du club Gaston Dutour. L'occasion pour M. le Maire et ses élus de venir saluer un à un les seniors et de les

remercier chaleureusement de leur participation lors de cette deuxième édition de la semaine bleue.

Enfin, s'est déroulée le vendredi 12 octobre une initiation aux premiers gestes d'urgence et à l'utilisation d'un défibrillateur avec le docteur Lombet du Centre Municipal de Santé. Une action qui a concentré l'attention de toute l'assistance face à des situations qui peuvent malheureusement arriver à n'importe lequel d'entre nous. L'après-midi, des tests auditifs et des informations liées à la baisse de l'audition avec l'âge étaient proposés. La semaine bleue s'est clôturée par une sortie à Allouville Bellefosse où les seniors se sont retrouvés dans une école des années 1950.



Thé dansant pour nos seniors !

ZOOM : quartier du Pont-Yblon

Mairie annexe

Lieu d'échange et de rencontre au profit des habitants

Depuis mars 2018, la mairie annexe du Pont-Yblon propose de nouveaux services au profit des habitants : services de proximité, permanences, animations et activités. Un véritable lieu d'échanges et de rencontres afin de satisfaire au mieux les demandes des habitants.

Programme des activités

CRESUS	les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis après-midi de chaque mois
ISM interprétariat	le 2 ^{ème} vendredi après-midi de chaque mois
CDAFAL	les 1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredis de chaque mois
MISSION EMPLOI	Tous les lundis de 14h à 17h
ATELIER CRÉATIF	Tous les mardis après-midi
MÉDIATHÈQUE	Tous les mercredis matin
GUICHET UNIQUE	Tous les jeudis matin
L'ÉTAT CIVIL	les 2 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis de chaque mois
MAISON DES PARENTS	Lundi après-midi Mardi matin
SANTE	Les permanences santé sont maintenues aux horaires habituels.
MISSION LOCALE	Le dernier mardi de chaque mois

Contact

Mairie annexe

18 Résidence du Pont-Yblon • 93440 Dugny

01 49 34 10 27

« Les Bisounours » vous accueillent !



Depuis plus de deux ans maintenant, le lieu d'accueil enfant / parent « les bisounours » permet aux familles de se rencontrer et d'échanger autour de la parentalité. Initié par la Municipalité, le projet a pour objectif de rompre l'isolement des familles, favoriser la socialisation de l'enfant, accompagner les parents dans leur fonction parentale, favoriser les échanges parents/enfants autour d'un support ludique et valoriser les compétences et le rôle des parents. Le lieu d'accueil doit permettre aux adultes et aux enfants de se sentir en sécurité et à l'aise dans un environnement propice à l'échange, la découverte et le respect mutuel tout en garantissant l'anonymat, la confidentialité et l'acquisition des règles de vie en société. L'activité se déroule tous les lundis après-midi de 13h30 à 16h30 et est accessible à tous, de façon anonyme et gratuite.

1.9.3 soleil

Les enfants découvrent leurs sens



en direction des professionnels de la petite-enfance, des professionnels de la culture et en direction des familles de Seine-Saint-Denis. « *L'idée est qu'on puisse laisser l'enfant s'exprimer, et que l'adulte soit là uniquement pour accompagner le geste de l'enfant* », explique Cécile Zani-belli, la responsable

Le lundi 12 novembre dernier, l'association 1.9.3 soleil était au Pont-Yblon dans le cadre d'une activité d'arts plastiques. Cette structure est un relais au niveau artistique et culturel ayant pour mission l'information, l'accompagnement, la sensibilisation et la diffusion du spectacle vivant pour les tout-petits,

de l'activité. Durant près d'une heure, les enfants ont eu tout le loisir d'utiliser de la pâte à modeler et de la toucher avec leurs mains mais également leurs pieds, le tout dans une ambiance propice au développement des sens.



Le Pont-Yblon en photo...

En partenariat avec l'association Ensemble Pont-Yblon, l'association Jardin Numériques a organisé des ateliers 360° afin de produire des éléments multimédias (photos et audios). Ces matériaux vont permettre d'alimenter la mémoire du quartier, avant sa réhabilitation prévue en 2019.

Ces ateliers, soutenus par la Ville et le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires), ont eu lieu durant deux après-midis avec la participation de quelques jeunes qui se sont prêtés au jeu de la prise de photos avec des appareils sophistiqués.

Une restitution sous forme d'exposition multimédia aura lieu en janvier prochain.

Le club de prévention GRAJAR ainsi que la nouvelle déléguée du Préfet, Mme Kachouri, ont participé à cette belle initiative.

La lecture pour tous !

Depuis la rentrée de septembre, la Ville a mis en place, par l'intermédiaire de la médiathèque, une permanence lecture au Pont-Yblon. L'objectif est de raconter mais aussi présenter des livres en faisant découvrir aux habitants d'autres méthodes de lecture, comme notamment le

kamishibai. Le kamishibai est un genre narratif japonais, sorte de théâtre ambulant où des artistes racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les spectateurs. À chaque séance, une vingtaine de personnes, aussi bien des enfants que des adultes, prennent place pour écouter les histoires des narrateurs.

Au vu du succès rencontré, cette action se poursuivra en 2019.



GRAJAR implanté au Pont-Yblon

L'association de prévention spécialisée GRAJAR 93, implantée sur les villes d'Aulnay-sous-bois et du Blanc-Mesnil, intervient depuis le mois de septembre 2018, sur le quartier du Pont-Yblon. L'équipe est composée de 2 éducateurs spécialisés.

La prévention spécialisée est une action éducative de proximité menée par des professionnels qualifiés sur des territoires définis. Elle va à la rencontre d'enfants, de jeunes, de parents ou d'habitants.

Portrait

La musique dans la peau

Professeur au conservatoire de Dugny depuis quatorze ans, Michel Dietz travaille en parallèle comme violoniste à la garde républicaine. Une double casquette pour cet amoureux de la musique classique.

Le dimanche 4 novembre dernier, Michel Dietz se produisait à l'auditorium du conservatoire pour un spectacle musical. Devant une assistance comblée et sous les yeux de sa famille, le lorrain de naissance s'est régalé. « *Chez nous, la musique est une affaire de famille, souffle l'homme de cinquante-deux ans, qui vit aujourd'hui à Saint-Maur-des-Fossés. Mon papa violoniste nous a initiés au plaisir de la musique* ». Rapidement, il se montre très à l'aise instrument en mains. S'il voit d'abord la musique comme une passion, ce n'est qu'à l'âge de 13 ans que la « prise de conscience » intervient. « *J'ai été poussé par mes parents quand j'étais enfant, mais c'est au collège que j'ai pensé à faire mon métier* ». Après quatre années au conservatoire où il passe des prix de violon et de musique de chambre, Michel doit faire son service militaire. « *J'ai passé un concours pour effectuer mon service à la garde républicaine. J'ai été choisi parmi une cinquantaine de postulants* ». Humble, il ne s'estime pas meilleur que les autres. Pour lui, « *il faut être au top le jour J, et avoir cette petite étincelle en plus* ».

Entré à la garde à 22 ans, Michel ne quittera plus jamais ce qu'il appelle sa « deuxième maison ». Et, forcément, des souvenirs refont surface au moment d'évoquer plus de trente ans de métier. « *Les déplacements sont toujours riches en émotion. Nous étions en Italie et nous faisons la bande son d'un film d'Abel Gance sur Napoléon. C'était une énorme opération, le film devait se projeter sur le port et nous, nous étions sur l'eau sur des barges. Le*

film devait durer cinq heures, sauf qu'au bout de trente minutes il y a eu une tempête et nous avons dû tout couper. Ce fut un fiasco total ».

Au rayon des bons souvenirs, Michel préfère énumérer tous les pays qu'il a pu visiter au cours de sa vie. Chine, Canada, Italie, Belgique, Luxembourg, Suisse, Ile de la Réunion, Guadeloupe, Cameroun, Angleterre... « *C'est l'une des grandes chances de ce métier, c'est que d'un jour à l'autre on ne fait jamais la même chose* ». Le deuxième avantage, c'est que le

des conditions humaines idéales. Et les élèves sont peut-être moins motivés au départ car c'est l'inconnu pour eux, mais finalement on arrive à les accrocher et certains deviennent de très bons éléments ». Et quand le sujet de l'élitisme dans la musique refait surface, Michel tranche dans le vif. « *Il faut arrêter de dire que la musique est réservée à une minorité ! Grâce à son côté universel, tout le monde peut communiquer avec la musique.* » Une communication que manie parfaitement Michel depuis maintenant trente-cinq ans.

“ La musique n'est pas réservée à une minorité ! ”

violoniste a tout le loisir de pratiquer sa passion à côté de son métier. « *Lorsque j'étais jeune, afin de payer mes études, je donnais des cours dans des petits conservatoires. J'ai toujours aimé le contact avec les élèves, tout ce qu'on peut leur apporter et leur apprendre.* » Suite au bouche à oreille, il se retrouve propulsé à Dugny en décembre 2005. « *Le temps passe vite ! Je vais rentrer dans ma quatorzième année* ». Ici, il découvre une structure totalement différente de ce qu'il a connu auparavant. « *Il y a un côté familial qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs. On travaille dans*

Michel Dietz

52 ans

- Entre à la garde républicaine en 1986
- Professeur du Conservatoire depuis 2005



Vie associative

Femmes Solidaires pour l'égalité des sexes

L'association Femmes Solidaires de Dugny se positionne pour l'égalité réelle femme-homme et fille-garçon. Mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire, il défend les valeurs fondamentales et universelles d'égalité, de mixité, de laïcité, de liberté et de paix qui garantissent les droits des femmes.



Sandra Rozotte, adjointe au maire déléguée à la citoyenneté et aux droits des femmes, accompagnée d'Annie Chastagnol, trésorière et Josselyne Ducrocq, présidente de l'association Femmes Solidaires.

Si ses associations locales s'étendent à toute la France depuis 1946, celle de Dugny a été fondée en 2015 par Annie Chastagnol et Josselyne Ducrocq. L'association a pour objectif la promotion des droits des femmes, l'éducation non-sexiste et non-violente, donc la lutte contre le sexisme et toute forme de discriminations et de violences à l'encontre des femmes.

Elle informe et sensibilise, afin de contribuer à l'évolution des mentalités.

Tous les ans, le 25 novembre, se déroule la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Une nouvelle fois, et en lien avec l'Observatoire Départemental des Violences à l'égard des Femmes, l'association Femmes Solidaires s'est positionnée pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, explique la Présidente, Josselyne Ducrocq, très impliquée lors des différentes actions de la commune avec son association. « Il n'est pas admissible que les hommes pensent avoir des droits sur les femmes qu'elles n'ont pas pour elles, et qu'ils croient avoir le droit de les maltraiter ».

L'association peut assurer aux femmes victimes de violence un soutien, en lien avec des juristes et d'autres associations d'aide aux femmes.

« Notre objectif est de faire prendre conscience aux femmes qu'elles subissent sans doute des choses qu'elles n'ont pas à subir, et de servir d'informatrice de ces problèmes auprès des pouvoirs publics » continue Josselyne Ducrocq.

Notre mot d'ordre est : « Parler, c'est déjà agir ». Et cela s'est vérifié depuis fin 2017 avec le mouvement « Me too » (en français : « Moi aussi »).

Une autre des principales missions de Femmes Solidaires à Dugny est de travailler sur l'éducation non-sexiste.

Agréée par l'éducation nationale, l'association peut intervenir dans les établissements scolaires, mais également discuter avec les femmes et les hommes, dans les diverses structures de la ville comme la Maison des Parents.

L'association produit des formations et peut présenter ses expositions et autre matériel pédagogique tout au long de l'année. Elle tient un stand lors du Forum des associations.

À l'échelle internationale, Femmes Solidaires lutte contre les grands problèmes comme l'excision, en aidant des villages en Ethiopie. « On a aidé les

femmes à construire une maison afin qu'elles s'y abritent des violences, des mariages précoces, et que les filles y soient scolarisées. Nous les aidons à acquérir une autonomie financière, à alléger les tâches ménagères par exemple grâce à des fours solaires. Toutes les femmes de la terre qui le désirent méritent d'avoir toute forme d'aide ».

Contact

Association Femmes Solidaires de Dugny

Boite postale à la mairie de Dugny

Association Femmes Solidaires 93

01 48 47 44 97

N° vert gratuit, violences conjugales Femmes Info Service : 39 19

Retour en images



Samedi 4 novembre, le Taekwondo Dugny organisait un stage en présence de la médaillée olympique Gwladys Epangue, ancienne championne du club.



Le froid n'a pas découragé les coureurs !

La 19^{ème} édition de la course des trois côtes s'est déroulée le dimanche 17 novembre dernier avec la participation de plus de 430 coureurs.

Le froid avait fait son grand retour en France et à Dugny à l'occasion de la dix-neuvième édition de la course des trois côtes. Sur la ligne de départ, des coureurs de toute l'Ile-de-France étaient venus affronter cette épreuve réputée pour sa difficulté, en raison du parcours très vallonné du parc Georges Valbon. Les athlètes ont alors pu s'élancer sur les 10 kilomètres du parcours, dont plus de la moitié dans le parc départemental. Le finish s'est conclu avec un tour de la nouvelle piste du stade Alain Mimoun. C'est Ken Chareil qui s'est imposé en 34'55, devançant son compère du Pierrefitte Multi Athlon Ville, Sajid Mouhcine qui

a bouclé le parcours en 36'36. Edgar Dias complète le podium. Chez les femmes, Rachel Mouflet remporte la course devant Victoria Medouni et Rosalie Belair. Les trois coureuses viennent toutes du club de Pierrefitte. Lors de la remise des récompenses, M. le Maire a tenu à remercier chaleureusement tous les bénévoles présents ainsi que les athlètes, et a d'ores et déjà donné rendez-vous pour la vingtième édition l'année prochaine.



Chez les femmes, Rachel Mouflet remporte la course devant Victoria Medouni et Rosalie Belair.



Chez les hommes, Ken Chareil s'impose devant Sajid Mouhcine et Edgar Dias.



Dimanche 5 novembre, l'Association Bouliste Dugnysienne organisait le challenge de la Municipalité en présence de M. le Maire et des élus.



Vendredi 23 et samedi 24 novembre, le club TKD Dugny et la ville ont eu l'honneur d'accueillir le championnat départemental de Taekwondo.



Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Réunion de concertation : les habitants sollicités

Jeudi 20 septembre dernier, le premier round à Dugny pour la concertation sur le futur village des médias s'est déroulé à la salle Henri Salvador.

Les journalistes du monde entier s'installeront sur une ZAC de plus de 10 ha à l'emplacement de l'aire des vents lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. C'est sur ces points que les habitants étaient amenés à s'exprimer le jeudi 20 septembre dernier lors de la première réunion de concertation.

« Le débat portera à la fois sur le projet de ZAC du village des médias et sur l'héritage laissé après les Jeux », explique Séverine Levé, première adjointe au Maire et vice-présidente de Paris Terres d'Envol. Les habitants, qui ont massivement répondu à l'appel de cette première réunion, étaient invités à exposer leurs interrogations mais aussi

leurs suggestions. « Nous avons eu une vraie diversité et les gens réunis sont représentatifs de la population de Dugny ». Les habitants se sont interrogés sur de nombreuses questions, notamment celles des commerçants et des logements. « Nous ferons du commerce d'appoint et de proximité pour préserver notre centre-ville. Sur la question du logement, nous misons d'ores et déjà sur 80% de logements d'accession pour rééquilibrer avec les 72% de logements sociaux. »

Au terme de six mois de concertation, un bilan sera dressé début 2019 et la ZAC du village sera créée dans la foulée. Il restera alors moins de cinq ans pour tout construire.

LE CLUSTER DES MEDIAS : un projet urbain entre ville et parc

De grands enjeux et objectifs territoriaux.

Pour le village des médias, nouveau quartier de Dugny :

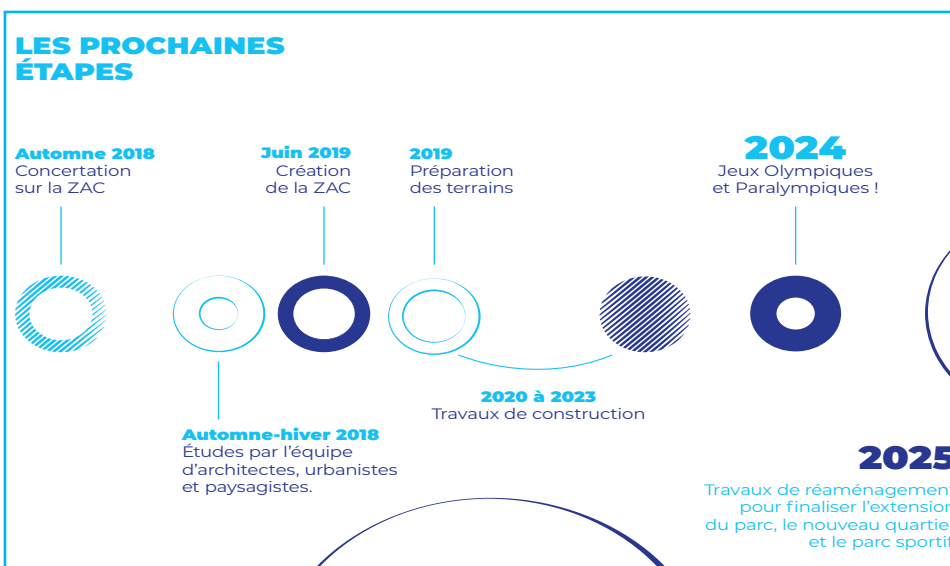
- Diversifier l'offre de logements, notamment privée, pour une plus grande mixité sociale et offrir de nouveaux parcours résidentiels.
- Aménager une continuité urbaine entre la ville existante et la gare du T11 de Dugny - La Courneuve, avec des cheminements animés, agréables et sécurisés vers la nouvelle station.
- Créer un quartier vivant sans affaiblir l'animation du centre-ville.
- Conforter le caractère de « ville-jardin » propre à Dugny.
- Intégrer davantage le quartier de la Comète, au sud, à la ville.

DONNEZ VOTRE AVIS !

Sur les registres disponibles en mairies, aux sièges de Paris Terres d'Envol et de Plaine Commune ou en Préfecture de Seine-Saint-Denis (demander à l'accueil).

Sur internet :

<https://cluster-des-medias.jenparle.net>



“SORTIR

à Dugny



Festival d'hiver

DU 14 AU 25 DÉCEMBRE 2018 - Patinoire, carrousel, animations...
 ➔ **Place Edith Piaf**

Vendredi 14 décembre

CONCERT DE NOËL
 DU CONSERVATOIRE
 Gratuit
 ➔ 19h
Salle H. Salvador

Mercredi 19 décembre

LA LETTRE SECRÈTE DU PÈRE
 NOËL - Gratuit
 ➔ 15h
Mediathèque A. Frank
 ☎ 01 49 34 11 54

Samedi 22 décembre

MERLIN : LA LÉGENDE
 Gratuit sur inscription au
 guichet unique
 ➔ 15h
Salle H. Salvador

Mardi 15 janvier 2019

VŒUX À LA POPULATION
 ➔ à partir de 19h
Salle H. Salvador

Samedi 19 janvier 2019

VŒUX DES SENIORS
 ➔ à 12h
Gymnase A. Mimoun

Vendredi 15 février 2019

THÉÂTRE "C'EST PAS DU TOUT
 CE QUE TU CROIS !"
 Tarif réduit 6€
 Tarif plein 10€
 Tarif extérieur 15€
 Réservation au
 guichet unique
 ➔ 20h30
Salle Henri Salvador
 ☎ 01 49 92 66 02

Lancement de la saison culturelle



Le vendredi 14 septembre dernier, Dugny a organisé à la salle Henri Salvador le lancement de sa saison culturelle. Cette soirée a permis aux habitants de découvrir tout ce qui les attend lors de cette nouvelle année. Depuis plusieurs années, notre ville rayonne non seulement à travers sa salle de spectacle, où de nombreuses célébrités y ont foulé ses planches, mais aussi par sa diversité culturelle qui représente un atout majeur dans une commune comme la nôtre.

Après une vidéo de présentation, avec en têtes d'affiche Youssoupha et Le Comte De Bouderbala, la soirée s'est poursuivie avec un superbe spectacle autour du monde. La Municipalité avait également prévu un grand buffet pour clore cette soirée placée sous le signe de la culture.



André Veyssière, maire de Dugny, Ghislaine Jenner, adjointe déléguée à l'action culturelle et Thierry Pichot-Maufroy, adjoint délégué à la communication, à la technologie de l'information, au développement numérique et à l'animation commerciale.

Expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

CONTINUONS D'AGIR POUR NOS PLUS JEUNES

Le 11 novembre dernier, de nombreux dugnysiens sont venus célébrer le centenaire de l'armistice de 1918. La Première Guerre Mondiale, la Grande Guerre... Celle qui a causé la mort de plus de 18 millions de personnes, dont 1,7 millions de Français. Celle qui a marqué à vie de nombreux de nos concitoyens et dont les témoignages resteront à jamais gravés dans notre histoire.

Après quatre ans de combats acharnés, l'armistice est signé à Rethondes, près de Compiègne... À 11h, les cloches des villes résonnent dans tout le pays, célébrant le cessez-le-feu.

Un siècle plus tard, souvenons-nous.

Souvenons-nous des 44 dugnysiens morts pour notre pays.

Souvenons-nous de ceux qui ont été emprisonnés, blessés, mutilés...

Souvenons-nous de ceux mobilisés en arrière pour secourir et soigner...

Souvenons-nous pour honorer leur mémoire et tachons de transmettre l'héritage qu'ils nous ont laissé aux plus jeunes générations afin que l'histoire ne se répète pas.

*Le groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble »
avec André VEYSSIERE*

QUELS CONSTATS EN FIN D'ANNÉE : DUGNY UNE VILLE BÉTONNÉE ET ENCLAVÉE

Constructions sur le terrain de l'ancien centre de loisirs et préemption des terrains de l'armée de l'air ont été les préoccupations de la majorité, et ce, sans avoir mis en place un projet participatif avec les habitants. C'est l'anarchie totale d'autant plus que le nouveau centre de loisirs n'est toujours pas construit et pour se faire, la suppression d'un parking est envisagée. Autre constat, l'agrandissement de la station d'épuration des eaux usées impactant les quartiers de Dugny vers Garges, l'enquête publique du 19 novembre est sans appel. Ces eaux usées ne concernent pas les dugnysiens par contre de nombreux véhicules et camions vont envahir notre ville. D'autant qu'avec la naissance du futur quartier après les JO, sur les franges du parc de l'air des vents, il sera difficile voire impossible de circuler. Enfin nos impôts vont à nouveau être touchés à la hausse. En effet, de part la déviation du trajet du bus 249 vers Eurocopter, le maire s'est refusé de solliciter une participation financière à ce géant de l'aviation ! Mais que fait le maire pour protéger le bien-être de ces concitoyens ?

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année !

*Janine LOPEZ, Faouzy GUELLIL, Sarah BOUZID,
Robert ANDRE - Groupe des élus socialistes*

JOP 2024 : BEAUCOUP D'INTERROGATIONS, PEU DE RÉPONSES

Rappel de ce qui est prévu à Dugny :

Pour héberger 4 000 journalistes, des immeubles seront construits sur le terrain d'IDLogistics et sur l'Aire des Vents ; ils seront, après 2024, transformés en 1 300 logements, dont 80% en accession à la propriété ; et, en partant de la Comète, ouverture de l'Aire des Vents vers la ville avec réouverture de la voie Bokanowski.

Ce nouveau quartier, c'est 4 000 nouveaux habitants. Des équipements (écoles, gymnase, crèche...) seront nécessaires.

Et avant la réouverture de la voie Bokanowski, il faut améliorer les accès routiers, les transports collectifs et revoir le plan de circulation et le stationnement car sa réouverture va entraîner un nombre plus important de véhicules place Casanova, rues Wersand, Salaiün et Cotton, là où la circulation est déjà saturée et les riverains excédés : il faut donc une nouvelle voie vers le Nord AVANT l'ouverture du chantier des JOP.

Il est encore temps d'inscrire dans le budget des JO, la création urgente d'une voie en prolongement de la rue Lorenzi vers la RD84 (qui va vers Cora).

*Michel DELPLACE, Annie CHASTAGNOL, France BOULAY,
Conseillers municipaux Front de Gauche*

DUGNY IMPACTÉE PAR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX DE BONNEUIL

Le 29 octobre 2018, a été publié aux annonces légales, le lancement d'une enquête publique sur Dugny et Bonneuil relatif au projet d'extension de l'usine de traitement des eaux du SIAH de Bonneuil.

Lors du Conseil Municipal du 5 novembre dernier, Frédéric NICOLAS a rappelé au Maire de Dugny qu'une enquête publique s'était déjà tenue fin 1990 - début 2000 sur ce même sujet. Cette situation aurait donc déjà été traitée et jugée, le commissaire enquêteur d'alors ayant conclu au rejet du projet d'extension, ce que le Maire n'a pas nié.

Ce projet d'extension est à prendre au sérieux car il viendrait jusqu'aux limites de Dugny, à proximité des jardins familiaux et des habitations.

N'oublions pas la dimension écologique que soulève ce projet. D'autant que l'usine manipule des substances et mélanges dangereux, pour lesquels s'appliquent les dispositions de la directive SEVESO 3, ce qui oblige le SIAH à déclarer ses activités au titre de la nomenclature N°4510 sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Pour toutes ces raisons, nous disons NON à l'agrandissement de l'usine de traitement des eaux.

*Frédéric NICOLAS, Malet DRAME,
Abderrahmane FERCHICHI, Marcelle DELMARQUETTE
Groupe Indépendant pour la Défense des Intérêts Communaux
et des Dugnysiens*

ENTRE VOISINS

Quelles demandes d'autorisations pour mes travaux ?



Selon l'importance des travaux, il faut ou non demander un permis ou une autorisation à la mairie.

Pas d'autorisation préalable

Vous n'avez aucune formalité à accomplir :

- en-dessous de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol créée,
- pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires,
- pour certains travaux de ravalement,
- pour l'aménagement d'un grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir.

La déclaration préalable

Elle permet à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Vous devez faire une déclaration préalable dans les cas suivants :

- construction d'un garage ou d'une dépendance entraînant la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 m² et 20 m²,
- travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction,
- certains travaux de ravalement,
- aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment.

Le permis de construire

Il est obligatoire pour toute construction nouvelle ou pour les travaux sur une construction existante, en fonction de seuils de surface de plancher ou d'emprise au sol. Vous devez faire une demande de permis de construire dans les cas suivants :

- si vous construisez une maison,
- Dugny étant couverte par un plan local d'urbanisme, si vous faites des travaux d'agrandissement créant plus de 40 m² ou entre 20 m² et 40 m² si la surface totale, après réalisation, dépasse 150 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Il se peut également que vous n'avez aucune autorisation à demander, c'est pourquoi il est fortement conseillé de contacter le service urbanisme de la ville avant tous travaux.



Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, elles auront lieu le dimanche 26 mai.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979.

Pour pouvoir voter aux européennes, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Pour cela, rendez-vous en mairie avec les pièces suivantes :

- le formulaire d'inscription (CERFA),
- une pièce d'identité,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui),
- pour les personnes souhaitant s'inscrire dans une commune où ils ont une résidence depuis 6 mois : un justificatif de cette durée de résidence,
- pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

Qui élit-on lors des élections européennes ?

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen : les députés européens, également appelés eurodéputés.

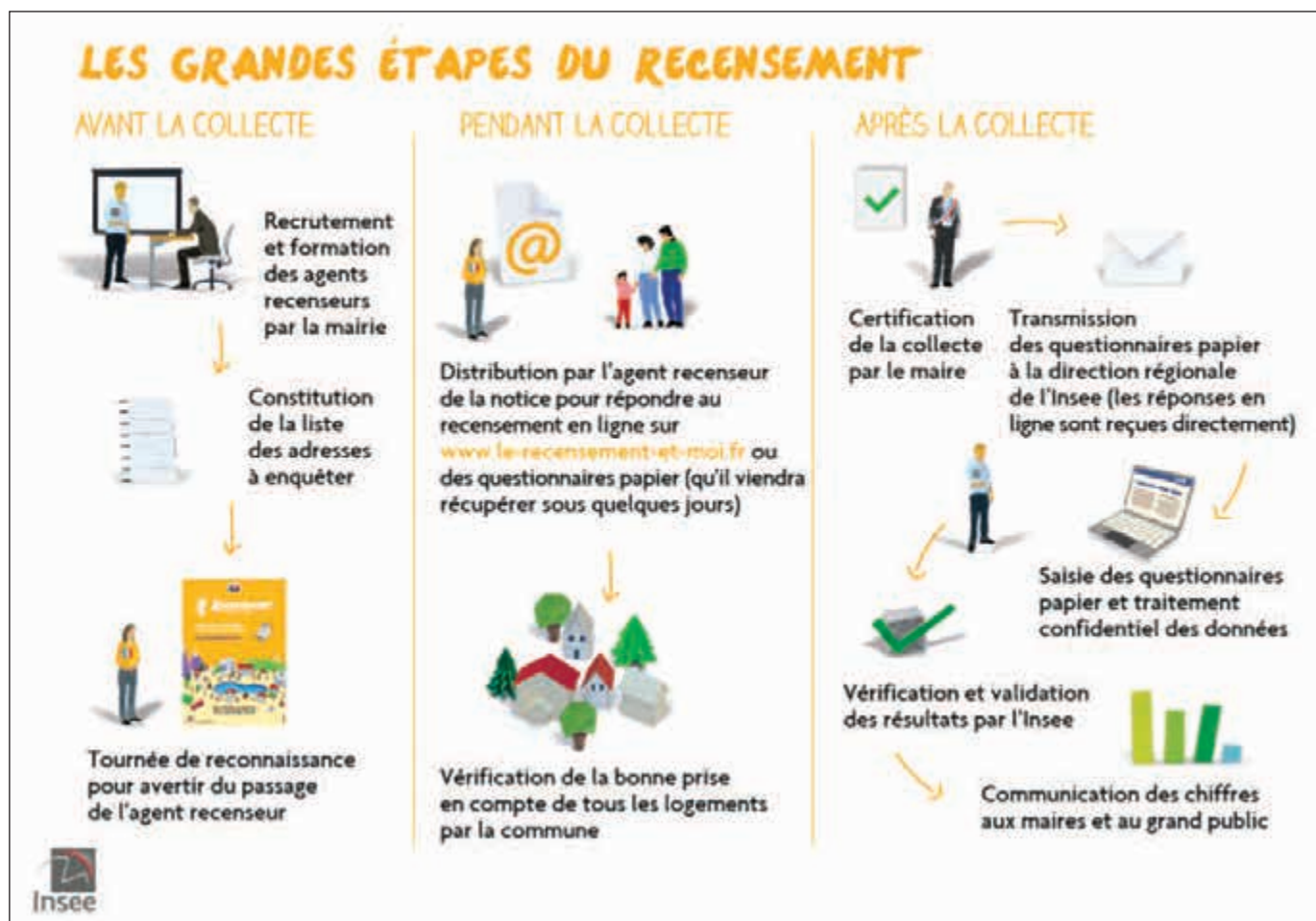
Qui vote aux élections européennes ?

- Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales ;
- Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur État d'origine, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Recensement 2019 : du 17 janvier au 23 février

Le recensement se déroulera dans notre commune du 17 janvier au 23 février 2019. Se faire recenser est un geste civique et utile à tous. Si vous faites partie de l'échantillon tiré au sort, vous recevrez la visite d'un des deux agents recenseurs. Ils vous remettront un questionnaire papier qu'ils viendront récupérer quelques jours après.

Agents recenseurs



Construction de la gare Le Bourget Aéroport de la ligne 17 du Grand Paris Express

Au croisement de Dugny et du Blanc-Mesnil, au pied du musée de l'Air et de l'Espace, en 2024, vous pourrez accéder au nouveau métro grâce à l'implantation de la gare Le Bourget Aéroport de la ligne 17.

Afin de libérer l'espace nécessaire à la construction de votre future gare, l'ex-RN2 (avenue du 8 mai 1945) sera déviée à partir de juin 2019. En amont, de nombreuses opérations se déroulent sur cette avenue et sur l'esplanade de l'Air et de l'Espace.

Depuis le printemps 2018, sur l'avenue du 8 mai 1945, les réseaux souterrains (gaz, eau, électricité, de télécommunication, etc) sont déplacés par des concessionnaires pour le compte de la Société du Grand Paris. Ces travaux sont prévus jusqu'à l'été prochain.

Icono 1 : Le déplacement des réseaux avenue du 8 mai 1945

Sur l'esplanade de l'Air et de l'Espace, les monuments qui doivent être déplacés de quelques mètres : cet été, ce sont les lettres du musée et de l'aéroport qui ont été replacées, cet hiver, ce seront les statues du Normandie Niemen, de l'Aile et de l'Envol.

Icono 2 : Le déplacement des lettres du musée et de l'aéroport

Enfin, une partie du parking silo, près du musée, sera démolie par le groupe Aéroports de Paris de décembre 2018 à fin février 2019.

Icono 3 : La partie du parking bientôt démolie

Pendant les travaux, le musée de l'Air et de l'Espace ainsi que les commerces et services à proximité des travaux restent ouverts.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter un agent de proximité, Laurence Daupin, au 06 68 82 62 85 ou consulter le site internet societedugrandparis.fr.

La gare Le Bourget Aéroport permettra, en 2024, de rejoindre en 21 minutes (au lieu de 48 min aujourd'hui) la gare Saint-Lazare à Paris.



Bordereau d'inscription



12^{ème} concours "Décorons notre ville pour Noël"

A compléter et à retourner (ou à déposer) aux services techniques, à la mairie, à l'Espace Victor Hugo ou au Pôle de services.

ENTRE LE LUNDI 12 NOVEMBRE ET LE VENDREDI 15 DECEMBRE 2018 A 17H

M^{me} M^{lle} M. **Nom** (en lettres capitales) : **Prénom** :

Adresse :

Autres précisions utiles (façade de l'immeuble) :

Etage : **Tél. (obligatoire)** : **Portable** : **Email** :

CHOISISSEZ VOTRE CATEGORIE (cocher une seule case)

FENETRES

BALCONS ou PORTES-FENETRES

PAVILLONS, JARDINS ou TERRASSES

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du règlement du concours, mis à disposition aux services techniques, 5 rue du 19 mars 1962 au 01 49 92 66 66.

FAIT A DUGNY,
LE / / 2018

SIGNATURE DU CANDIDAT

Date de réception
à la mairie de Dugny :
..... / / 2018

Numéro d'enregistrement :
2018/.....

Carnet

Naissances



Du 20 août au 12 novembre 2018

Liam, Hervé DURAND 04/09 • Zakariya, Imran, Letaief LOURIMI 05/09 • Jayden, Dylan DHAITY 15/09 • Samy YUCEF 15/09 • Tiago, Joao MONTEIRO FIDALGO DE AGUIAR 15/09/2018 • Adene Ousmane FATY 19/09 • Céleste, Wendy, Nadia NEAGLE 20/09 • Roen, Marius, Pierre PICCIN 29/09 • Nayhil, Wilma, Eulalie GASPART 01/10 • Evann, Adan, Ethan GUESQUIERE 01/10 • Lakshana KIRUPAKARAN 03/10 • Issa DERDERIAN 01/10 • Noah, François, Pierre-Augustin BOTHOREL LUCAS 11/10 • Inaya HUSSAIN 09/10 • Lewis Pharell TOBITH 13/10 • Mélia, Yolande SOUBDHAN 13/10 • Chloé, Anyse SOUBDHAN 13/10 • Hayden, Ezer FRANCOIS 15/10 • Yaël Jefferson MARVILLE 16/10 • Gabin, Éric SIOUR 16/10 • Amir HOUSTI 17/10 • Noé MEKAOUCHE 22/10 • Adel GUERRAS 23/10 • Darine HADDAD 24/10 • Akli MEDJEK 26/10 • Assia Marcelline KANDZA 28/10 • Eryn Louise Ginette JOACHAS 28/10 • Sofia CHALLI 28/10 • Mayssane, Marie MOEKET 04/11 • Meykaël, Mykeem ROBERT 08/11 • Gabriel, Emmanuel, Octave, André GOUGEON DESHAYES 08/11 • Raphaël, Antonio, Jean-Claude SAUVAGE 10/11 • Neyla, Siga LEMOINE 10/11 • Esteban, Angel, Joaquim VITARD 12/11

Mariages



Rectification :

Marion DESPAS / Youssif FOFANA

12/05

- Nordine RAMDANI et Anissa SIRAT 21/09
- Soufiane EDDAHMANI et Sana HAMMADI 29/09
- Aboudou IDOHOU et Makha TIRERA 06/10
- Jules BELGRADE et Marie-Laure LOÏAL 06/10
- Mamadou DIA et Daniela BROWN 13/10
- Omer TALU et Islim TALU 19/11

Pacs



- ETOILE Alexandre et BECQUAERT Alice 31/08
- ALVES Samuel et CLAVEL Séverine 12/09
- CARENE Ricardo et BANAL Lucie 29/09
- BEN MOHAMED Fazdine et MOILINE Fahimat 06/10
- MERONVILLE Anthony et DESPLAS Honorine 09/10
- KUENO Joël et MONDAOKO Magali 18/10
- ROLLAND Julien et LE GUEN Adeline 23/10
- PIRON Pierre et BONNEAU Mathilde 09/11
- DJOUADI Mohamed et KEBBI Fazia 12/11



Opération don du Sang

Avec l'Etablissement Français du Sang à l'espace Victor Hugo

17 janvier de 14h à 19h
11 mai 2019
28 septembre 2019

Décès



- Rabah BELBACHIR 03/09
- Marie-Claude, Reine LEFUEL 14/09
- David SPATA 25/09
- Djae Ali HATUBOU 11/10
- Andrée, Georgette, Henriette FLUTELOT Vve SLAMA 01/11
- Maria Terésa GONÇALVES Vve PEREIRA 08/11
- Olivier ELLUL 29/11

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À DUGNY

à partir de
147.000 €

Hors frais de notaire
Dans le cadre du PSLA
(Prêt Social Location-Accession)
Soumis à conditions.

Du **T2** au **T4**
PARKING COMPRIS !

**TAXE FONCIÈRE GRATUITE
PENDANT 15 ANS**



**VISITES SUR
RENDEZ-VOUS**

POUR EN SAVOIR PLUS :

Espace de vente à Dugny sur rendez-vous

Résidence du Petit-Bois - Rue Charles Guénard

La Maison du CIL 
Groupe ActionLogement

06 12 13 40 72

Siège social: 12, bd Roosevelt - 02100 Saint-Quentin - R.C.S SAINT-QUENTIN B585.980.022

jardin pédagogique de 150 m²

ateliers jardinage

piste cyclable



Notre pédagogie

Les équipes Eden Baby Park vous accompagnent quotidiennement et mettent tout en œuvre pour que soient respectés les points suivants :

- Favoriser un temps de familiarisation au sein de la crèche, durant lequel l'enfant et sa famille vont petit à petit trouver des repères dans ce nouvel espace,
- Créer un climat de confiance entre les professionnels, les parents et l'enfant, afin de sécuriser physiquement et psychologiquement,
- Respecter les rythmes de chaque enfant en instaurant une relation privilégiée entre l'enfant et sa référente (professionnelle qui prend en charge plus particulièrement l'enfant),
- Permettre à l'enfant de développer toutes ses compétences matricielles, cognitives et sensorielles, en lui offrant un accès libre à certaines activités et jeux,
- Encourager l'autonomie de l'enfant en prêtant une attention particulière à l'aménagement de l'espace, de manière à ce qu'il puisse se mouvoir en toute liberté (pratique de la motricité libre dans section des bébés),
- Guider l'enfant vers la socialisation.

Notre concept

Eden Baby Park assure la création et la gestion de structures petite enfance, avec la volonté de proposer un environnement fonctionnel, ludique et chaleureux. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 mois et demi, jusqu'à 4 ans, et sont accompagnés par des professionnels compétents. Ces derniers reçoivent une formation initiale propre à Eden Baby Park, perfectionnée lors de temps pédagogiques. Les crèches Eden Baby Park proposent un service adapté aux contraintes de la vie professionnelle, avec des horaires souples et aménagés (7h45/19h) et 48 semaines d'ouverture par an.

edenbabypark

176 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

01 41 44 26 37

contact@edenbabypark.com
www.edenbabypark.com

edenbabypark

des crèches sensorielles, relationnelles, imaginatives



FR
LYCÉE
HOTELIER
FRANÇOIS
RABELAIS
DUGNY

Lycée des Métiers
de l'Hôtellerie et de
la Restauration

OUVERTURE AU PUBLIC DU RESTAURANT PÉDAGOGIQUE
Tous les midis et tous les jeudis et vendredis soir
Réservation sur le site internet du lycée

Tél. 01 49 92 90 90

Rue François Rabelais - 93440 DUGNY
www.lycee-francois-rabelais-dugny.fr



Kyriad
HOTEL

PLUS DE CONFORT,
MOINS DE
CONFORMISME.



CALME ET
CONFORT

LE PLEIN DE
SAVEURS

kyriad.com

LE BOURGET CENTRE PARC DES EXPOSITIONS

Tél. 01 48 35 33 18 - reservation@hotel-bourget.com
134,136 avenue de la division Leclerc - 93350 le Bourget